



Communiqué de presse

25 août 2020

Avec l'appel à projets « Impact 2024 », le mouvement sportif fait équipe pour renforcer l'impact social du sport

Pour la première fois, les principaux acteurs du sport français, Paris 2024, l'Agence nationale du Sport, le Comité national olympique et sportif français et le Comité national paralympique et sportif français lancent *Impact 2024*, un appel à projets unique à destination des acteurs – clubs sportifs, associations, collectivités – qui portent des projets innovants utilisant le sport comme outil d'impact social. Pour cette première année, 1,5 millions d'euros seront alloués au financement et à l'accompagnement des projets lauréats. Les candidats ont jusqu'au 15 octobre pour déposer leur dossier en ligne. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse <https://www.paris2024.org/fr/impact-2024>

Associations, clubs et collectivités, les inscriptions sont ouvertes !

Santé, éducation, lien social, insertion...Le sport contribue à apporter des solutions à des enjeux sociaux importants . Paris 2024 et les acteurs du mouvement sportif s'engagent à soutenir ces solutions, en accompagnant celles et ceux qui innovent et développent des projets sportifs à fort impact social.

Les structures éligibles (clubs sportifs, associations, collectivités...) sont invitées à candidater en équipe pour soumettre des solutions innovantes ensemble. Locales, régionales ou nationales, les initiatives lauréates seront soutenues financièrement et accompagnées techniquement dans leur mise en place ou leur développement. Les projets seront évalués sur des critères de qualité, de pérennité et de pertinence.

Conformément à la stratégie d'inclusion par le sport défendue par Paris 2024, l'appel à projets portera une attention particulière aux publics et aux territoires fragiles (zones rurales et prioritaires).

L'union des acteurs du sport pour optimiser l'impact et innover ensemble

Afin de soutenir les acteurs de l'innovation sociale dans le contexte économique actuel, Paris 2024 a fait le pari d'utiliser la force fédératrice des Jeux pour agir de concert avec les acteurs majeurs du sport français dans le cadre de cet appel à projets. Cette action commune permettra d'accompagner de manière coordonnée, simple et continue, les projets retenus.

Dans une logique de « guichet unique », cette collaboration entre l'Agence nationale du Sport, le CNOSF, le CPSF et Paris 2024, va permettre de simplifier les démarches des candidats, et donc d'optimiser l'impact des projets.

La nouveauté de cet appel à projets réside également dans l'accompagnement personnalisé et pluridisciplinaire offert aux lauréats, afin d'assurer l'aboutissement de leur projet.

D'autres appels à projets prendront la suite de cette initiative d'ici à 2024.

Paris 2024 :

Pour **Marie Barsacq**, directrice Impact et Héritage du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, « *ce premier appel à projets Impact 2024 témoigne de notre volonté partagée de coconstruire l'héritage des Jeux. Dans un contexte économique difficile, Paris 2024, l'Agence nationale du Sport, le CNOSF et le CPSF ont souhaité agir dès 2020 pour soutenir les acteurs de l'innovation sociale, encore plus mobilisés aujourd'hui. Cet appel à projets commun atteste de l'engagement des quatre institutions pour renforcer la place du sport en France en accompagnant les structures qui promeuvent le sport comme outil d'impact social. La collaboration avec l'ANS, le CNOSF et le CPSF est une grande première, le lancement de cette action commune est prometteur !* »

Agence Nationale du Sport :

Pour **Frédéric Sanaur**, directeur général de l'Agence nationale du Sport, « *cet appel à projets commun illustre parfaitement notre volonté de fédérer les acteurs du sport pour augmenter la pratique sportive dans notre pays. Les territoires et l'ensemble du tissu associatif déploient de multiples actions innovantes. Cette initiative vise à les soutenir, les promouvoir et en accélérer le développement.* »

CNOSF :

Pour **Denis Masegla**, président du Comité national olympique et sportif français, « *cet appel à projets est inédit et témoigne de notre volonté commune d'encourager et soutenir, à tous les niveaux, des actions innovantes. Il représente une illustration du mieux faire ensemble qui nous guide tous. Celles-ci attestent de la capacité des structures associatives, territoriales et sportives, à se mobiliser autour d'un but commun : faire de la France une Nation toujours plus sportive ! En cette période, cet appel à projets peut être une nouvelle source de soutien pour les clubs.* »

CPSF :

Pour **Marie-Amélie Le Fur**, présidente du Comité paralympique et sportif français, « *Dans la dynamique des Jeux de Paris 2024, l'appel à projets Impact 2024 est une occasion unique de faire émerger des initiatives innovantes en faveur du mouvement sportif. Le développement des pratiques sportives est l'un des objectifs majeurs dans le cadre de l'Héritage des Jeux de Paris 2024. Il reste beaucoup à faire pour que les personnes en situation de handicap pratiquent plus de sport. Cet appel à projet est une vraie opportunité pour les projets qui vont dans ce sens.* »

FAQ Impact 2024

Quelles sont les dates importantes de l'appel à projet ?

- La plateforme <https://www.paris2024.org/fr/impact-2024/> est ouverte du 16 août au 15 octobre 2020 à 23h59.
- A l'issue, un temps sera consacré à l'étude de chaque candidature. Les lauréats seront annoncés avant la fin d'année 2020.

Quelles sont les conditions d'éligibilité des porteurs de projets ?

Trois niveaux de soutien sont proposés pour trois niveaux de territorialité de projets.

Les projets d'envergure nationale doivent :

- Reposer sur des méthodes expérimentées et ayant prouvé leur efficacité,
- Être déployés ou avoir vocation à un essaimage sur plusieurs territoires,

- Être portés par un consortium de trois à cinq structures éligibles dont au moins un acteur issu du mouvement olympique et paralympique.

Pour l'année 2020, le seuil minimum d'aide des projets d'envergure nationale s'élève à 100 000€.

Les projets d'envergure régionales doivent :

- Avoir un caractère expérimental consistant à évaluer une solution nouvelle présentant une valeur ajoutée par rapport à l'existant ou présenter un caractère nouveau,
- Être expérimentés sur un territoire labellisé Terre de Jeux 2024 (<https://terredejeux.paris2024.org/>)
- Présenter un potentiel de duplication sur d'autres territoires et/ou d'autres publics,
- Être portés par un consortium de trois à cinq structures dont au moins au moins un acteur du mouvement olympique et paralympique régional.

Pour l'année 2020, le seuil minimum d'aide des projets d'envergure régionale s'élève à 30 000€.

Les projets au rayonnement local :

- Peuvent être portés par une association unique, sans besoin de groupement,
- Doivent bénéficier à leur public mais aussi à d'autres publics de leur territoire dans le but de partager une solution innovante avec le plus grand nombre.

Pour l'année 2020, le seuil minimum d'aide des projets d'envergure locale s'élève à 10 000€.

Quels sont les critères d'éligibilité des projets ?

Au-delà des conditions d'éligibilité de leur porteur, les projets doivent :

- Présenter un caractère d'intérêt général et non-lucratif,
- Être mis en œuvre sur le territoire français,
- Mobiliser le sport comme outil d'impact social,
- Porter les valeurs de l'olympisme (Amitié, Respect, Excellence) et du paralympisme (Courage, Détermination, Inspiration et Egalité), les promouvoir dans la société.

Contacts presse

Paris 2024

Alexandre VILLEGGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Mathilde RENOIR – +33 6 10 86 57 96 – mrenoir@paris2024.org

Anne-Solène ROUDEL – +33 6 73 07 87 61 – asroudel@paris2024.org

Agence nationale du Sport :

André JAFFORY - +33 6 08 93 16 30 – andre.jaffory@agencedusport.fr

Stéphanie ANDRE - +33 6 84 79 76 01 – stephanie@agencelignebleue.fr

CNOSF :

01 40 78 28 78 - pressecnosf@cnosf.org

CPSF :

+33 6 65 75 71 25 - medias@france-paralympique.fr

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaire Officiel

